

## **Promouvoir l'enseignement de l'allemand pour faire tomber le mur linguistique entre la France et l'Allemagne**

A l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire du traité de l'Élysée en 2003, Jacques Chirac avait appelé à faire tomber le dernier mur qui sépare encore la France et l'Allemagne, la barrière de la langue. Un an plus tard, le plan de relance de l'allemand en France et du français en Allemagne introduisait plusieurs dispositifs pour renforcer l'enseignement de la langue partenaire, notamment les classes bilangues qui permettent l'apprentissage conjoint de l'allemand et de l'anglais dès la classe de sixième. Depuis, la baisse de l'effectif des germanistes a été enrayée : 15,3 % des élèves ont fait le choix de l'allemand dans le second cycle à la rentrée 2013 et les « bilangues » suscitent un intérêt croissant.

Ce succès obtenu grâce à la mobilisation de tous les acteurs du franco-allemand - instituts culturels, Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), ... - et des enseignants reste fragile et il est insuffisant pour satisfaire les besoins des entreprises et des institutions de nos deux pays qui souhaitent renforcer leur coopération : des emplois restent inoccupés, des projets n'aboutissent pas faute de candidats maîtrisant l'allemand. Il faut continuer à renforcer l'apprentissage de la langue du partenaire comme le prévoit l'agenda franco-allemand 2020 : « parmi les élèves de l'enseignement secondaire, un Français sur deux ou un Allemand sur deux devra avoir visité au moins une fois l'autre pays », la mobilité des apprentis sera favorisée, 200 classes maternelles bilingues seront créées, etc.

Or les mesures annoncées dans le cadre de la réforme du collège risquent de remettre en cause les efforts accomplis depuis 2003. L'avancement de l'apprentissage de la 2<sup>ème</sup> langue vivante (LV2) à la 5<sup>ème</sup> pourrait en effet conduire à la disparition du dispositif bilangue : c'est ce que prévoyaient les projets d'avancement de la LV2 des académies de Rennes et de Toulouse.

Cette disparition aurait des conséquences graves pour l'enseignement de l'allemand en France. La stabilisation de ses effectifs est due en très grande partie à ce positionnement original entre l'anglais choisi en première langue par la plupart des élèves (sauf en Alsace et en Moselle où l'allemand est encore appris dès le primaire) et l'espagnol choisi en LV2 par près de 75 % des élèves de 4<sup>ème</sup>. L'allemand n'est d'ailleurs plus proposé en LV2 dans de nombreux collèges. Son retour à cette seule case LV2 provoquerait très certainement une chute du nombre de germanistes.

L'intérêt pour l'allemand est souvent suscité par l'organisation d'échanges entre classes soutenus par l'OFAJ, mais aussi d'échanges individuels qui au fil des années ont contribué à tisser des liens forts entre les citoyens de nos deux pays. La disparition des classes bilangues appauvrirait considérablement le vivier des candidats à ces échanges, d'autant que leurs enseignants, contraints à intervenir dans plusieurs collèges du fait de la diminution des horaires d'enseignement, seraient moins disponibles pour mettre en place les nombreux dispositifs de mobilité proposés dans le cadre franco-allemand. Et qu'advient-il des sections européennes, des classes Abibac et plus généralement des programmes de coopération culturelle entre nos deux pays, des jumelages, de l'Université franco-allemande, des programmes communs de recherche, des formations binationales proposées aux fonctionnaires, du volontariat civique franco-allemand, etc., si le nombre et le niveau linguistique des jeunes germanistes venaient à baisser ?

Il est essentiel de ne pas remettre en cause les efforts entrepris dans le domaine de l'éducation pour promouvoir l'apprentissage de la langue du partenaire, mais au contraire de renforcer les sections bilangues qui offrent l'apprentissage simultané de l'anglais et de l'allemand dès la 6<sup>ème</sup>, l'apprentissage de l'allemand pouvant être poursuivi ou débuté à ce niveau. Elles sont ouvertes à tous et permettent à des jeunes qui n'auraient pas accès à des séjours onéreux dans les pays anglo-saxons de découvrir une autre culture grâce aux aides accordées par les organismes franco-allemands.

Il est également essentiel de préserver la diversification de l'enseignement des langues pour pouvoir communiquer directement avec nos principaux partenaires et les comprendre : imagine-t-on que le Président français et la Chancelière allemande ne puissent échanger que par le truchement de David Cameron ?

Appuyons nous donc sur les acquis de la coopération franco-allemande et le plan de relance de l'enseignement de la langue du partenaire pour que nos deux pays puissent affronter ensemble les défis auxquels ils sont confrontés, comme ils s'y sont engagés dans l'agenda franco-allemand 2020 et dans la déclaration du Conseil des Ministres Franco-Allemand du 22 janvier 2013 à Berlin.